

Département des contrôles

**Décision n° 2015-09 du directeur du département des contrôles
en date du 1^{er} octobre 2015 portant délégation de signature
au sein du département des contrôles**

Le directeur du département des contrôles de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu le code du sport, notamment ses articles L. 232-114, R. 232-18 et R. 232-19,

Vu la délibération n° 2015-71 ORG du 24 juin 2015 portant nomination du directeur du département des contrôles,

Vu la décision n° 2015-08 du Président en date du 1^{er} octobre 2015 portant délégation de signature au sein de l'Agence,

Décide :

Article 1^{er} – Délégation est donnée à :

- Mme Maud EHRLICH-COUTURIER, adjointe au directeur du département des contrôles,
- Mmes Anne-Laure FEY et Linda BAZABAS, assistantes au département des contrôles

à l'effet de signer, au nom du directeur du département des contrôles, tous actes et décisions visés à l'article 2 de la décision n° 2015-08 précitée.

Article 2 – Délégation est donnée à Mme Vanessa JEAN-ÉLIE à l'effet de signer, au nom du directeur du département des contrôles, les actes pris pour la liquidation des vacations dues au titre des ordres de mission et de la prise en charge des frais de déplacement dans le cadre des ordres de mission.

Article 3 – La présente décision sera publiée sur le site internet de l'Agence.

Fait à Paris, le 1^{er} octobre 2015

Le directeur du département des contrôles,



Damien RESSIOT